DIPLÔME D'UNIVERSITE ACCOMPAGNEMENT À LA PARENTALITÉ 2027

Accessible en formation continue

LE DIPLÔME

Créé en 2015 à Angers et en 2024 à Lyon et à Toulouse, le DU Accompagnement à la Parentalité est un partenariat entre l'Université d'Angers, l'AFCCC, la Fédération Française des Espaces de Rencontre Enfants-Parents avec les écoles de travail social à Toulouse.

Quel que soit son milieu social et culturel tout parent peut être confronté à des difficultés éducatives ou relationnelles.

L'accompagnement de la parentalité s'inscrit dans les politiques de soutien à la parentalité ministérielles et concerne les champs d'activités du travail social, de la santé et du secteur éducatif et s'adresse aux parents en lien avec leurs enfants depuis la périnatalité jusqu'à l'âge adulte de ceux-ci. De la création des Réseaux d'Ecoute, d'Appui et d'Accompagnement des Parents en 1999 à la création de la Charte Nationale de soutien à la Parentalité en 2022, la formation des professionnel.les est un enjeu majeur pour garantir une qualité d'accompagnement des familles.

Le DU Accompagnement à la parentalité a pour but d'accompagner les professionnel.les à l'élaboration et à la mise en place d'un projet d'accompagnement parentalité, en leur permettant d'approfondir des connaissances dans ce domaine et en analysant la mise en œuvre de leurs accompagnements aussi bien sur le plan méthodologique qu'éthique.

LES OBJECTIFS

- Reconnaître et valoriser prioritairement les rôles, le projet et les compétences des parents
- Pouvoir proposer des interventions collectives ou individuelles, dans des lieux dédiés, itinérants ou au domicile accessibles à toutes les familles
- Développer une compétence et une posture professionnelle d'accompagnement des parents
- Élaborer un projet d'accompagnement à la parentalité

LES PARTENAIRES

La FFER tête de réseau nationale pour les espaces de rencontre enfants-parents avec plus de 160 associations et établissements publics adhérents est aussi un organisme de formation reconnu par les professionnel.les et certifié Qualiopi. Ses bureaux administratifs sont à Toulouse.

L'IFRASS et INKIPIT forment aux métiers du social, du sanitaire et de l'encadrement au sein d'organisations apprenantes qui assurent avec succès la formation d'étudiant.es et de professionnel.les compétent.es et engagé.es.

LE PUBLIC VISÉ

Professionnel.les et bénévoles du secteur sanitaire, social et éducatif notamment :

- Éducateur.trice de jeunes enfants ou spécialisé.e ou Assistant.e de service social
- Intervenant.e en espace de rencontre enfant-parent
- Conseiller.e conjugal et familial ou en Économie sociale et familiale
- Médiateur.trice familial-e
- Sage-femme/ Infirmier.e-puériculteur.trice
- Orthophoniste/Psychomotricien.ne
- Psychologue
- Médecin
- Juriste
- Intervenant.e en milieu scolaire (Professeur des écoles, CPE, infirmier.e, assistant.e social.e…)

LES PLUS DE LA FORMATION

- Une équipe de 30 formateur.trices expérimentée
- Un accompagnement au plus près de vos projets, avec des apports théoriques et pratiques, des analyses des pratiques et un réseau ancré sur le territoire régional
- Une Université reconnue pour son travail sur la parentalité et des partenaires locaux de qualité

Inscriptions
du.formation@ffer.org
09 87 70 46 38

Lieu de formation
Inkipit
3 av du Général De Croutte
31100 TOULOUSE

Responsable de formation
Toulouse
Emmanuelle MORAËL
du.formation@ffer.org

Sites internet
www.univ-angers.fr
www.afccc.fr
www.ffer.org
www.inkipit.org

CONDITIONS D'ADMISSION



- Être titulaire d'une licence en sciences sociales et humaines (sociologie, psychologie, sciences de l'éducation) ou d'un diplôme de niveau 6 en travail social ou éducatif, dans le champ médico-social ou sanitaire équivalent.
- Avoir une expérience professionnelle significative (salariée ou bénévole) dans le champ de la famille et de la parentalité et vouloir monter un projet parentalité ou le requestionner.

PROGRAMME

Module 1

Les enjeux de l'accompagnement à la parentalité

Présentiel : 10,5h et 3,5h analyse des pratiques professionnelles
21 et 22 janvier 2027
+ 7h en asynchrone

Module 2

Les processus en jeu dans le devenir parent

Présentiel : 10,5h et 3,5h analyse des pratiques professionnelles nées en présentiel
25 et 26 février 2027
+ 7h en asynchrone

Module 3

Les processus en jeu en situation de séparation et/ou de conflits conjugaux

Présentiel : 10,5h et 3,5h analyse des pratiques professionnelles
25 et 26 mars 2027
+ 7h en asynchrone

Module 4

Les processus en jeu en situation de handicap

Présentiel : 10,5h et 3,5h analyse des pratiques professionnelles
29 et 30 avril 2027
+ 7h en asynchrone

Module 5

Conduite de projet en matière d'accompagnement à la parentalité et implication personnelle

Présentiel : 10,5h et 3,5h analyse des pratiques professionnelles
16 et 17 septembre 2027
+ 7h en asynchrone

Module 6

Pratiques professionnelles face à des parents en difficultés sociales ou psychiques

Présentiel : 10,5h et 3,5h analyse des pratiques professionnelles
14 et 15 octobre 2027
+ 7h en asynchrone

Module 7

Pratiques professionnelles face à des parents d'adolescents et face à des configurations familiales complexes

Présentiel : 10,5h et 3,5h analyse des pratiques professionnelles
18 et 19 novembre 2027
+ 7h en asynchrone

Module 8

Pratiques professionnelles innovantes et construction de projets

Présentiel : 14h
16 et 17 décembre 2027
+ 7h en asynchrone

INFORMATIONS PRATIQUES

Organisation de la formation :

- Durée : 205 heures de formation dont 56h en distanciel, 112 h en présentiel, 35h de stage et 2h de tutorat. Prévoir au moins 100 heures de travail personnel complémentaire.
- Intervenants : enseignants en psychologie, sociologie, droit, histoire et des professionnel.les issu.es de champs de compétences spécifiques à chaque module.

Validation :

- **Juin :** Dossier thématique écrit et préprojet écrit. Ces deux écrits valident la première partie.
- **Décembre** : soutenance orale et mise d'un rapport écrit de l'élaboration du projet d'accompagnement à la parentalité.

Modalités pratiques :

- **Demandes d'inscription** : mail avec CV, LM, attestations diplôme et emploi à : du.formation@ffer.org ou sur le site de l'Université d'Angers
- **Nombre de stagiaires** : entre 18 et 21 personnes
- **Coût de la formation** : 3450 € (+ 178€ droits d'inscription universitaire 2025/2026)
- **Coût du module** : 460 € par module : possibilité de s'inscrire aux 4 modules 1 à 4. Les modules 5 à 8 ne peuvent être suivis indépendamment de la formation complète.

Cette formation n'est pas éligible au CPF